

Parlons d'urgences !

Vieillesse de la population, pénurie de médecins généralistes et surcharge des cabinets libéraux, le nombre de patients se rendant aux services des urgences a doublé au cours des vingt dernières années. Les services des urgences ne cessent de voir leur taux de fréquentation augmenter, à hauteur de 3 % chaque année, et le premier choix reste l'hôpital public, qui suffoque. Qu'en est-il des urgences privées ? Les spécialistes urgentistes de Vivalto Santé, 3^e groupe hospitalier privé français, apportent leur éclairage sur la question.

En 2018, en France, plus de 21 millions de patients ont été accueillis pour une urgence. Et quand il s'agit de choisir entre urgences publiques ou privées, le choix du public reste prépondérant. De nombreux préjugés subsistent à l'encontre des établissements privés : dépassement d'honoraires, compétences moindres... La réalité est toute autre.



Urgences privées, urgences publiques : la fin des préjugés ?



Le privé plus cher que le public ? « Non, c'est une idée reçue qui ne correspond pas à la réalité », explique Emmanuel Briquet, médecin urgentiste et directeur du développement et de la stratégie médicale du groupe Vivalto Santé. « Quand on va aux urgences, il n'y a pas de distinction entre privé et public. Les tarifs appliqués, tout comme le circuit administratif, sont les mêmes. On règle une consultation conventionnée de secteur 1. »

Atika Alami, Directrice générale du Pôle Yvelines du groupe Vivalto Santé, a décidé d'agir contre ces préjugés : « Une fois l'appel d'urgence reçu, le régulateur a tendance à orienter les sapeurs-pompiers ou le Samu vers les urgences publiques. Nous avons donc fait la démarche d'aller à leur rencontre pour présenter nos services d'urgences, nos plateaux médicaux, nos médecins qualifiés et surtout pour répondre à leurs questions sur la tarification afin de rétablir la vérité. » Ce travail didactique indispensable vise à rééquilibrer les flux pour permettre des prises en charge de patients plus rapides, ce qui est primordial en cas de pronostic vital engagé.



Comment fonctionne un service d'urgences privées chez Vivalto Santé ?

Les services des urgences sont soumis à une autorisation valable 7 ans et renouvelable, après un contrôle effectué par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Les soins se répartissent ainsi : 30% d'orthopédie, 30% digestif, 30% traumatologie et 10% non quantifiables (problèmes sociaux, re-convocation). En week-end, la prise en charge en traumatologie passe à 50 %.

Déroulé d'un passage dans l'un des services des urgences du groupe Vivalto Santé :

- Arrivée du patient selon deux possibilités : la personne est venue d'elle même, ou elle a été adressée par le Samu, une SMUR, les pompiers, son généraliste...
- En fonction des symptômes, si le pronostic vital n'est pas engagé, le patient déclare son arrivée à l'accueil des urgences
- Rencontre avec l'Infirmier/ère d'Accueil et d'Orientation (IOA), qui évalue le niveau de gravité (et non d'arrivée !) et oriente, après avoir constitué le dossier du patient, vers une salle d'examen ou la salle d'attente
- Le temps d'attente pour un premier contact médecin est estimé à 2h30 en moyenne (contre 6 heures en moyenne pour les urgences publiques)
- Consultation avec le médecin urgentiste pour établir un diagnostic et une prescription adaptés aux symptômes
- Si l'état de santé du patient est incompatible avec un retour au domicile ou que des examens médicaux doivent encore être réalisés, le patient est hospitalisé. Aucun dépassement d'honoraire n'est pris par les spécialistes de l'établissement (anesthésiste ou chirurgien). Cet engagement est respecté dans tous les services des urgences du groupe Vivalto Santé.
- À la sortie, les patients sont invités à régler le tiers payant (selon les examens médicaux effectués), comme dans un hôpital public. En moyenne, on paye 10,23 € pour une consultation aux urgences (hors examens complémentaires).



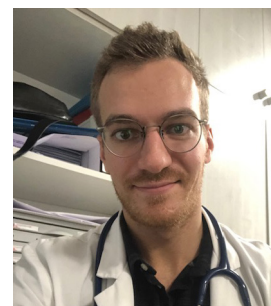
Les urgences évoluent

Avec 10 services d'urgences et 8 unités de soins non programmés parmi ses 31 cliniques, le groupe Vivalto Santé a fait des urgences une priorité. Plus d'un établissement du groupe sur deux s'investit dans le service des urgences. Un ratio fort, en accord avec les valeurs de bienveillance, d'écoute et de proximité que le groupe Vivalto Santé entretient avec ses patients mais également avec ses médecins, toujours

au cœur des décisions. Le plus gros service d'urgences du groupe est le Centre Hospitalier Privé de l'Europe à Rouen, avec plus de 43 000 fréquentations par an.

La montée en charge progressive des flux pour pallier la carence de la médecine de ville se constate notamment le soir et le week-end. En réponse à ce phénomène, des structures alternatives se mettent en place en parallèle pour garantir un accès aux soins pour tous. « Afin de proposer une alternative aux cabinets libéraux, nous avons ouvert en Bretagne des unités de soins non programmés, à Avranches, Dieppe, Saint-Malo, Morlaix, Vire. D'ici la fin de l'année nous en aurons également à Dinan, Brest et Saint Germain en Laye. Ces espaces spécifiques ont la même configuration qu'un service des urgences, mais ils ne sont pas ouverts 24h/24 7j/7. On peut s'y rendre du lundi au samedi matin, sans rendez-vous, comme dans un cabinet de garde, pour une consultation », explique le docteur Emmanuel Briquet.

Le docteur Alexis Rebmann, médecin urgentiste au Centre Hospitalier Privé de l'Europe au Port-Marly et Edwige Mariany, cadre des urgences, travaillent ensemble pour améliorer les urgences afin d'être plus rapides et efficaces : « On voit de plus en plus de cas de médecine générale avec des pathologies plus légères. Ces nouvelles demandes nous poussent à repenser les urgences. Nous avons mis en place des protocoles pour optimiser la prise en charge des patients, notamment celui de la gestion de la douleur, motif numéro un d'inquiétude pour le patient et son accompagnant. Les infirmières (toujours sous le contrôle du médecin), peuvent désormais soulager les patients dès leur arrivée, avant qu'ils soient reçus en consultation. » Parmi ces patients, de nombreuses personnes âgées issus d'EPHAD et de maisons de retraite.



Le docteur Jobert, médecin urgentiste au service des urgences de Maisons-Laffitte, insiste par ailleurs sur la mobilisation des équipes pour faire face à 20 % d'augmentation de la fréquentation par rapport à 2017 (environ 50 passages par jour dans son service) : « C'est le travail de toute une équipe bienveillante qui se mobilise pour chaque patient. L'implication des médecins urgentistes, présents sur des vacations de 12h à 24h, est exemplaire. Ils sont plus souvent à la clinique que chez eux ! »

Les chiffres des urgences du groupe Vivalto Santé

- Plus de 266 000 passages en urgences en 2018 (soit +4 % par rapport à 2017)
- En 2019, le groupe Vivalto Santé ambitionne un taux de passage de +10%
- 2h30, le temps de prise en charge moyen aux urgences
- 8 unités de soins non programmés
- 10 services des urgences :

Région Normandie

- Centre Hospitalier Privé de l'Europe à Rouen (43 532 passages en 2018)
- Hôpital Privé Pasteur à Évreux (19 245 passages en 2018)

Région Bretagne

- Centre Hospitalier Privé Saint-Grégoire (39 056 passages en 2018)
- Hôpital Privé Sévigné (24 080 passages en 2018)


Région Île-de-France

- Centre Hospitalier Privé Sainte-Marie à Osny (34 224 passages en 2018)
- Centre Hospitalier Privé de l'Europe au Port-Marly (19 587 passages en 2018)
- Clinique de Maisons-Laffitte (16 337 passages en 2018)
- Centre Hospitalier Privé du Montgardé à Aubergenville (Urgences Main & Membre supérieur - membre de la FESUM)

Région Auvergne-Rhône-Alpes

- Clinique Générale d'Annecy (16 647 passages en 2018)
- Polyclinique Lyon-Nord (18 946 passages en 2018)

À propos du groupe Vivalto Santé

 **VIVALTO SANTÉ** Le groupe Vivalto Santé a été créé en 2009 par Daniel Caille, à l'occasion de la reprise de trois établissements : le CHP Saint-Grégoire (Rennes), la Clinique Pasteur-Lanroze (Brest) et la Clinique de la Côte d'Émeraude (Saint-Malo). Aujourd'hui à la tête d'un réseau de 31 établissements de santé (situés en Bretagne, Normandie, Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France et Nouvelle-Aquitaine), le groupe Vivalto Santé représente un chiffre d'affaires de plus de 560 M€ et se positionne comme le 3^e groupe de l'hospitalisation privée en France.

Le groupe Vivalto Santé a pour ambition de mettre en œuvre des projets médicaux structurants afin de consolider ses pôles d'excellence et de renforcer les expertises médicales au sein de chaque établissement. C'est pourquoi son réseau d'établissements constitue un maillage territorial fort afin de répondre aux attentes de l'ensemble des professionnels de santé et des patients.

Le modèle développé par le groupe Vivalto Santé, la "Troisième Voie", est fondé sur un partenariat médical et capitalistique regroupant à la fois les praticiens du groupe et des investisseurs financiers dans une gouvernance partagée. Cette approche unique permet de conjuguer l'assise financière des investisseurs et la vision des professionnels du métier, en associant les praticiens aux décisions stratégiques des établissements dans lesquels ils exercent leurs activités.

Pour en savoir plus : www.vivalto-sante.com



Contact presse

Agence Carré final, Caroline & Béatrice

Tél : 09 84 41 18 81 – presse@carre-final.com